

DEC162131DR07

Décision portant cessation de fonctions de Mihai LAZAR, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR5005 intitulée "Laboratoire Ampère".

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision **DEC131592DR07** du **12/02/2013** portant nomination de **Monsieur Mihai LAZAR** aux fonctions d'Assistant de Prévention,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Il est mis fin aux fonctions d'Assistant de Prévention (AP) exercées par **Monsieur Mihai LAZAR**, dans l'unité du CNRS n°5005, à compter du **01/08/2016**.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à **VILLEURBANNE**, le **29/08/2016**

Le directeur de l'unité  
**Bruno ALLARD**

Visa du délégué régional du CNRS  
de l'INSA Lyon

Visa du directeur



|  
Dépasser les frontières  
Advancing the frontiers